

Prévenir les violences et harcèlements sexistes et sexuelles au travail

Programme générique en date du 5 avril 2023. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans les équipes, c'est un travail nécessairement collectif. Dans cette formation, les stagiaires sont pleinement actifs dans la co-construction d'une culture inclusive commune.
Pré-requis	Aucun pré-requis n'est nécessaire pour participer à la formation.
Objectifs généraux	<p>Comprendre les enjeux et impacts des violences et harcèlements sexistes et sexuelles (VHSS) afin de sensibiliser toute personne nouvellement arrivée dans le collectif de travail</p> <ul style="list-style-type: none">• Les chiffres• Les conséquences pour la personne, le collectif et l'employeur• Liens entre sexisme et VHSS• Sensibilisation au mécanisme des stéréotypes <p>Savoir repérer et nommer les différentes formes de VHSS afin de les signaler</p> <p>Définitions légales Cas pratiques et analyses Exemples et jurisprudence Co-construction d'un dispositif de signalement adapté et opérationnel Connaître les obligations de l'employeur afin de mettre en place des actions adaptées</p> <p>Prévention et affichage Dispositif de signalement (coordonnées de contact, personnes-clés, principe de protection des victimes et témoins)</p>
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	<ul style="list-style-type: none">• Identifier une situation de violence sexiste ou sexuelle• Connaître le dispositif de signalement et ses modalités• Savoir agir en tant que victime, témoin ou confident-e
Public concerné	Collaborateur-ice de tout collectif de travail, entreprise ou association, tous secteurs.
Modalités d'inscription et délai d'accès	Formation intra-entreprise. Un délai minimum de 30 jours calendaires est nécessaire entre la demande et la date de la première session.
Méthodes mobilisées	<ul style="list-style-type: none">• Quiz animé sous forme de challenge d'équipes, favorise la prise de parole et la cohésion d'équipe• Etudes de cas pratiques• Génération d'idées en sous-groupes pour favoriser la confiance et la prise de parole (co-construction du dispositif de signalement)• Co-création d'un support de restitution (poster, mémo etc). Aide les stagiaires à s'approprier le sujet et à le transmettre.
Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Jeu de fiches contenant des définitions et des situations de VHSS, à afficher au fur et à mesure de la session, pour constituer un tableau final• Support de formation• Vidéo "Je tu ils nous vous elles"
Modalités d'organisation	<p>Formation en mixte, présentiel et distanciel, de 8 heures au total.</p> <ul style="list-style-type: none">• Durée en présentiel : 4 heures• Lieux de formation : local de l'entreprise cliente ou location à la charge de l'entreprise• Durée en distanciel : 2 heures x 2 sessions• Outils de connexion en distanciel, Google Meet ou BigBlueButton• Effectif : 12 à 24 stagiaires
Matériel pédagogique	<ul style="list-style-type: none">• Présentiel : Vidéoprojecteur et écran de projection, à fournir par l'entreprise cliente.• Distanciel : Lien de connexion à Google Meet ou BigBlueButton fourni par l'équipe pédagogique.
Modalités d'évaluation	<p>Avant l'entrée en formation (positionnement) : quiz en ligne</p> <p>Pendant la session de formation : études de cas et création d'un support d'appropriation du sujet par les stagiaires (poster, mémo etc.)</p> <p>En fin de session de formation : évaluation écrite</p> <p>Évaluation des impacts : questionnaire envoyé au client 3 mois après la formation</p>

Accessibilité des personnes en situation de handicap	<p>L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.</p> <p>Accès aux formations À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.</p> <p>Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.</p> <p>En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.</p>
Tarif indicatif	<p>350 € HT (420 € TTC)</p> <p>50 € HT (60 € TTC) de l'heure</p> <p>Tarif inter-entreprises par stagiaire. Contactez-nous pour un tarif de groupe</p>
Durée	<p>7 heures</p>

Intervenant(e)



Juliette Phuong

Formatrice diversité et inclusion

Formée à la gestion du changement, à la facilitation de groupe et à la gestion du stress, je me base sur mon expérience de consultante diversité et inclusion pour former les collectifs de travail à lutter contre les discriminations.

Son CV

https://formation.coopaname.coop/wp-content/uploads/user_doc/juliette-phuong/CV_Phuong_formatrice_08112022.pdf

Contenus

1. Débriefing du quiz de positionnement (réponses anonymisées)
2. Quiz connaissances générales (chiffres-clés, définitions)
3. Sexisme et violences sexuelles, quel rapport ? (sensibilisation aux stéréotypes de genre)
4. Que faire en tant que victime, témoin, confident-e ou manager ? (co-construction d'une démarche de signalement)
5. Débriefing de la session - évaluation de la formation
6. Évaluation des stagiaires - quiz